

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt, le deux juillet

Le conseil municipal de la commune de Picherande dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle socioculturelle, sous la présidence de Monsieur Frédéric ECHAVIDRE, Maire.

Date de la convocation : 26 juin 2020.

Présents : Mr Bernard BOUYON, Mr Denis CHABAUD, Mr Patrick CHABAUD, Mme Marie CHARDON, Mr Jean-François GUITTARD, Mr Dominique LAMBERT, Mr Nicolas MAZEYRAT, Mme Hélène PHELUT, Mr Michel TALY.

Absent : Mr Romain DUTUEL (donne pouvoir à Mr Dominique LAMBERT).

1 – DCM 2020/23 : COMMISSION DES IMPOTS - PROPOSITION

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que suite aux élections municipales, il y a lieu de reconstituer la commission communale des impôts directs.

Les membres de cette commission sont désignés par le Directeur des Services Fiscaux sur proposition du Conseil Municipal d'une liste de vingt-quatre noms de contribuables.

Il rappelle que le Maire est membre de droit de la Commission Communale des Impôts Directs.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents propose :

1. BERNARD Gilles - Les Cassières 63113 PICHERANDE
2. BESSON Emilie – Charraire 63113 PICHERANDE
3. BOURDELIER Marina – La Barthe 63113 PICHERANDE
4. BOUYON Bernard - Les Sarailoux 63113 PICHERANDE
5. CAPELY Martin – Route de Besse 63113 PICHERANDE
6. CHABAUD Denis – La Mure 63113 PICHERANDE
7. CHABAUD Patrick – Le Bourg 63113 PICHERANDE
8. CHABAUD Sylvie - Vallon 63113 PICHERANDE
9. CHALAPHY Patrice – Montagne de la Save 63113 PICHERANDE
10. DUTUEL Romain – La Montagne 63113 PICHERANDE
11. EGAL Daniel - 1 Impasse Crevecoeur 63100 CLERMONT-FERRAND
12. FARON Corinne - Chevanel 63113 PICHERANDE
13. FAURE Cédric – La Bourérie 63113 PICHERANDE
14. GARDETTE Paule - La Beaubie 63113 PICHERANDE
15. GUITTARD Jean-François – La Chaux 63113 PICHERANDE
16. LAMBERT Dominique – La Listoune 63113 PICHERANDE
17. LARTIGUE Yves – Le Bourg 63113 PICHERANDE
18. LECADET Alexis – La Vernite 63113 PICHERANDE
19. MAZEYRAT Nicolas – Ravel 63113 PICHERANDE
20. PHELUT Hélène – Les Veysats 63113 PICHERANDE
21. ROUCHON Thierry – Le Bourg 63113 PICHERANDE
22. SERRE Vincent - Le Bourg 63113 PICHERANDE
23. TALY Michel – 47 bis rue Sedaine 75011 PARIS

2 – DCM 2020/24 : **CONSTITUTION D'UNE COMMISSION C.C.A.S.**

Monsieur le Maire expose qu'il y a lieu de constituer une commission C.C.A.S. (Centre Communal d'Action Sociale). Cette commission sera constituée de 4 membres du conseil municipal et 4 membres hors conseil municipal.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal se prononce favorablement à la constitution de cette commission qui sera composée des membres suivants :

Membres du Conseil Municipal : ECHAVIDRE Frédéric
PHELUT Hélène
CHARDON Marie
CHABAUD Patrick

Membres hors Conseil Municipal : FARON Corinne
CHABAUD Sylvie
COUDERT Sylvie
TALY Eveline

3 – DCM 2020/25 : DÉSIGNATION DE DÉLÉGUÉS POUR LE SYNDICAT MIXTE DE GESTION FORESTIÈRE DE PICHERANDE.

Par arrêté préfectoral du 21 mai 2003, la création du Syndicat Mixte de Gestion Forestière de Picherande a été autorisée.

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'il convient de désigner des délégués au Syndicat Mixte de Gestion Forestière, à savoir :

- 1 délégué pour la Commune.
- 2 délégués pour la section de Charraire.
- 1 délégué pour la section de Charraire & Rochon.
- 2 délégués pour la section de La Morangie & Autres.
- 3 délégués pour la section de Falaitouze & Autres.
- 3 délégués pour la section de Gayme & Autres

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal décide de désigner :

- ↪ Pour la Commune :
 - Monsieur ECHAVIDRE Frédéric
- ↪ Pour la section de Charraire :
 - Monsieur AMBLARD Alain
 - Monsieur CHABAUD Gilbert
- ↪ Pour la section de Charraire & Rochon :
 - Monsieur BESSON Christian
- ↪ Pour la section de La Morangie et Autres :
 - Madame PHELUT Hélène.
 - Monsieur BERNIER Jean-Michel
- ↪ Pour la section de Falaitouze et Autres :
 - Monsieur JOUM Bernard
 - Monsieur CHABAUD Denis
 - Monsieur GUITTARD Jean-François
- ↪ Pour la section de Gayme et Autres :
 - Monsieur RISPAL Michel.
 - Monsieur LARTIGUE Yves.
 - Monsieur MARTIN Eric.

4 – DCM 2020/26 : DÉSIGNATION DE DÉLÉGUÉS AU SEIN DU SECTEUR INTERCOMMUNAL D'ÉNERGIE DU MONT-DORE.

Vu les élections de mars 2020,

Considérant que la Commune est adhérente au Syndicat Intercommunal d'Electricité et de Gaz – Territoire d'Énergie Puy-de-Dôme,

Conformément aux articles 6.1.1 et 6.1.2 des dits statuts, la Commune doit désigner un délégué titulaire et un délégué suppléant au Secteur Intercommunal d'Énergie du Mont-Dore,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de procéder à l'élection, d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant au secteur Intercommunal d'Energie du Mont-Dore.

Compte-tenu du résultat du vote

Monsieur Patrick CHABAUD et Monsieur Bernard BOUYON ont été élus respectivement délégué titulaire et délégué suppléant auprès du Secteur Intercommunal d'Energie du Mont-Dore.

5 – DCM 2020/27 : VOTE DES TAXES : FONCIERE BÂTI ET FONCIERE NON BÂTI POUR L'ANNEE 2020.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la répartition des taxes foncières (bâti et non bâti) :

TAXES	Taux votés	Calcul du produit résultat des taux votés	
		Bases d'imposition prévisionnelles 2019	Produit correspondant
- Taxe foncière (bâti) :	14,67%	480 300	70 460
- Taxe foncière (non bâti) :	47,32%	130 500	61 753
		TOTAL	132 213

Après délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :

- Accepte le calcul des taux d'imposition qui restent inchangés.

QUESTIONS DIVERSES :

- ✓ **Demande d'inscription sur la liste d'affouage :** Corinne FARON demande son inscription sur la liste d'affouage. Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité sa demande.

La séance est levée à 23 h 17